



/ Stages dans la fonction publique

En cours de publication

Information sur le stage

Titre	Stage en droit
Employeur	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Numéro de référence du stage	MERN2352
Session du stage	Automne 2017
Nombre de postes	2
Niveau de scolarité	Universitaire 2e cycle
Programmes d'études	Droit
Date de publication de l'offre	16 mai 2017
Date limite de réception des candidatures dans l'organisation	30 mai 2017

Renseignements généraux

Lieu du stage (ville)	Québec
Description de l'organisation	Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est une organisation de quelque 1479 employés qui travaillent à assurer la gestion et soutenir la mise en valeur des ressources énergétiques et minières ainsi que du territoire du Québec, dans une perspective de développement durable. Il offre des domaines d'activités variés et des cheminements de carrière intéressants.
Description du contexte dans lequel s'inscrit le stage	Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a élaboré un plan d'action pour l'inspection des puits inactifs et artisanaux du Québec. D'ici sept ans, il prévoit inspecter les 920 puits répertoriés et corriger ceux qui sont problématiques. La mise en œuvre du projet Blitz d'inspection se fera par de la Direction du Bureau des hydrocarbures (DBH), qui à l'aide d'une équipe compétente et expérimentée, suivra une démarche d'inspection structurée et encadrée.
Description du mandat et des tâches	Le rôle des stagiaires en droit est d'analyser le volet juridique du plan d'action sous la supervision d'une professionnelle de la DBH. Ils doivent, dans

qui seront confiés au stagiaire

un premier temps, s'approprier le cadre légal et réglementaire du Québec en matière d'hydrocarbures. Ensuite, ils doivent cibler les obligations légales et réglementaires du MERN ainsi que du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), relatifs au projet des puits inactifs. Les stagiaires devront, notamment, travailler sur les éléments suivants :

- Analyser les lois et règlements qui pourraient guider les actions du MERN lorsqu'une personne morale abandonne son puits;
- Proposer des pistes d'analyse en vue d'établir à qui appartient la responsabilité de restaurer et de réhabiliter un site abandonné;
- Analyser diverses situations que pourrait prendre le MERN au point de vue légal et en regard des puits forés ou fermés avant l'entrée en vigueur de la Loi sur les mines (avant 1987) et après;
- Préparer la documentation et présenter à la professionnelle les recours possibles envers une personne morale existante qui a abandonné son puits sans qu'il soit conforme au cadre légal et réglementaire;
- Établir une liste des responsables/propriétaires des puits (ex. : après une fusion d'entreprise, un transfert de droit);
- Analyser la valeur juridique d'un acte de déclaration de fermeture définitive de puits enregistré au registre foncier.

Par ailleurs, les stagiaires en droit ont le mandat d'analyser, toujours sous la supervision d'une professionnelle, les différentes étapes d'inspection des puits inactifs et artisanaux. Ils devront, notamment, traiter des éléments suivants :

- Étudier les obligations du MERN avant une inspection sur un terrain privé ou sur un terrain de l'État. Proposer un modèle de lettre afin d'obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain;
- Définir les compensations pour les dommages causés lors des activités d'inspection et lors des travaux correctifs, le cas échéant;
- Identifier les aspects qui peuvent faire l'objet d'une non-conformité et les autorisations ou permis gouvernementaux qui doivent être émis pour procéder aux travaux correctifs.

Aux fins de prise de décision par la DBH, les stagiaires seront amenés tout au long de leur mandat à échanger sur des situations particulières et à proposer des solutions durables. Ils doivent aussi documenter les situations à risque ainsi que les solutions convenues afin d'assurer la cohérence des actions pour les cas similaires.

Durée souhaitée du stage en nombre de semaines **15 semaines**

La durée du stage peut être adaptée selon la durée prévue par l'établissement d'enseignement.

Nombre d'heures par semaine **24 heures**

Horaire et conditions de travail **3 jours par semaine**

Profil recherché **Le stagiaire devra être structuré et organisé afin de répondre au mandat de stage.**

Unité administrative où se déroule le stage (direction ou service) **Direction du Bureau des hydrocarbures**

Début du stage **5 septembre 2017**
Fin du stage **15 décembre 2017**

Les dates peuvent être flexibles selon celles prévues par l'établissement d'enseignement.

La fonction publique offre une rémunération concurrentielle à ses stagiaires. Les taux de traitement peuvent être consultés dans le portail Carrières à www.carrieres.gouv.qc.ca, dans la section Étudiants et stagiaires, sous l'onglet Stagiaires.

Adresse où se déroulera le stage

Adresse municipale **5700, 4e Avenue Ouest, local A-422**
Ville **Québec**
Code Postal **G1H 6R1**

Personne responsable de l'embauche

Prénom **Marie-Ève**
Nom **Bergeron**
Numéro de téléphone **418 627-6385 poste: 8131**
Adresse courriel **Marie-Eve.Bergeron@mern.gouv.qc.ca**
Documents à fournir par l'étudiant **CV
Lettre de présentation
Relevé de notes**
Transmission des dossiers de candidatures **Sous réserve des modalités prévues par l'établissement d'enseignement, nous préférons que ce dernier nous transmette les dossiers de candidature au fur et à mesure en inscrivant le numéro de référence du stage.**
Adresse courriel de transmission des dossiers de candidatures **Marie-Eve.Bergeron@mern.gouv.qc.ca**

Superviseur

Prénom **Jacinthe**
Nom **Légaré-Laganière**
Numéro de téléphone **418 627-6385 poste: 8068**
Adresse courriel **Jacinthe.Legare-Laganiere@mern.gouv.qc.ca**
Site Web du MO **<http://www.mern.gouv.qc.ca/accueil.jsp>**

Mentions

Le stage doit être prévu au programme d'études des candidats.

Le stage peut mener à un emploi dans la fonction publique, sous réserve de certaines conditions. Ces dernières peuvent être consultées dans le portail Carrières à www.carrieres.gouv.qc.ca, dans la section Étudiants et stagiaires.

Pour bénéficier des mesures destinées aux membres de groupes cibles, vous devez remplir le formulaire d'accès à l'égalité pour les stagiaires et le joindre à votre dossier de candidature. Ce formulaire est accessible dans le portail Carrières à www.carrieres.gouv.qc.ca, dans la section Étudiants et stagiaires, sous l'onglet Stagiaires.

Exporter en XML

LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU QUÉBEC

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2015